

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

POUR LES ÉLECTIONS !.....

Depuis quelque temps, c'est d'un bout de la France à l'autre, de la part des cléricaux et de leurs bons amis, les nationalistes, une mendicité éperdue en faveur de leurs candidats.

De toutes parts on ne lit, dans leurs journaux, dans les circulaires qu'ils envoient à domicile et partout où il peuvent écrire, que des appels de fonds, des invites à râcler les tiroirs, à vider les bourses pour en verser le contenu dans l'escarcelle qu'ils tendent inlassablement.

Ah ! nous sommes déjà loin du temps où ils excitaient incidemment les capitaux français à « franchir la frontière » pour ennuyer le gouvernement.

La façon dont ils comprennent le patriotisme pour les capitalistes a changé ; hier, on ne pouvait manifester son attachement à la France qu'en versant son argent dans les banques allemandes ; aujourd'hui, on n'est « patriote » qu'en le donnant à Jules Lemaitre ou à la Croix.

Dans cette concurrence à la mendicité, M. Jules Lemaitre est encore celui qui se montre le plus adroit.

Chaque électeur des départements de l'Est a reçu ces temps derniers une circulaire particulièrement qui nous paraît très habile.

Elle débute ainsi :

M.

Beaucoup de nos amis se sont étonnés que la Patrie française n'ouvrit pas une souscription publique pour faire face aux dépenses que lui imposeront les élections générales de 1902. Nous avons préféré nous adresser à vous directement.

Au lieu de l'appel anonyme, inséré dans un journal décidé à ne pas publier de liste, et d'où personne ne peut espérer quelque satisfaction d'amour-propre, cette lettre reçue personnellement, avec la signature du grand chef de la P. F., est une trouvaille.

Le destinataire va se rengorger. Monsieur Lemaitre a préféré s'adresser à lui. Oh ! oh ! cela vaut bien une souscription importante. Ce certificat de patriotisme décerné par un tel homme n'est pas une chose qu'on puisse payer avec une pièce de cent sous. Et on sait bien le faire comprendre :

Nous nous proposons de prendre la part la plus active aux élections, non seulement par une campagne générale, mais encore par une intervention précise dans toute circonscription où il paraîtra possible de gagner un siège à la cause nationale.

Cette œuvre de libération nous paraît si nécessaire que nous prions nos adhérents et nos amis de réserver strictement leur concours pécuniaire à notre cause électorale et de ne pas égarer leur générosité sur des entreprises intéressantes sans doute, mais moins urgentes, telles que fondations de journaux, œuvres sociales à longue échéance, etc.

Pas moyen, après ça, de s'échapper par la porte d'à côté. Pas moyen d'invoquer la cherté du Paradis cette année, l'appétit insatiable de Saint-Antoine, la part déjà grosse faite à la bienfaisance. Impossible de répondre : « Nous avons nos pauvres ! »

Non, il n'y a d'autres pauvres que les candidats de la P. F. et d'autre bienfaisance

à accomplir que grossir les fonds de la caisse électorale.

Maintenant, si vous chauffez doucement un petit candidat au sein de votre famille, on peut s'arranger. Voici comme :

Les donateurs qui désireraient que l'argent versé par eux fût employé dans un arrondissement auquel ils s'intéressent davantage, voudront bien nous donner à ce sujet une indication qui sera scrupuleusement suivie.

Et pour lever les derniers scrupules, les hésitations dangereuses du quart d'heure de Rabelais ; pour éviter les réflexions de ceux qui refusent de passer pour des gogos, on leur prouve que d'autres l'ont été avant eux :

Quant à l'utilité de ces souscriptions, elle vous semblera assurée sans doute par ces deux faits, que notre organisation électorale fonctionne depuis plusieurs mois dans toute la France, et que votre souscription viendra s'ajouter à un fonds électoral existant déjà, suffisant pour nous permettre dès maintenant une action sérieuse, mais encore insuffisante pour une action complète.

Veillez agréer, M... nos sentiments les plus distingués et cordiaux.

Jules LEMAITRE,

Président de la « Patrie Française. »

Allons, la ripaille boulangiste va recommencer ! Il y avait déjà un « fonds » dans la caisse électorale, avant toute souscription. Alors, d'où vient cet argent-là ?

Voici comme se termine la petite circulaire, et comment on n'aura même pas besoin de se déranger pour faire acte de « patriotisme » et mériter les louanges de M. Jules Lemaitre :

A M. le Trésorier-Général de « La Patrie Française »,
30, rue de Gramont, Paris.

Monsieur,

Veillez faire toucher chez moi ou chez mon banquier

la somme de que je tiens à votre disposition à partir d'aujourd'hui ou du pour votre action électorale générale ou votre action électorale dans l'arrondissement de

Signature :

Ça, c'est pour avoir le droit de traiter les candidats républicains antinationalistes de chéquards.

Emile LAPORTE

EN CHINE

Les intentions de l'Impératrice douairière

L'Impératrice douairière a lancé un édit dans lequel elle déclare que les relations amicales avec les ministres étrangers devront reprendre leur cours aussitôt après le retour de la cour à Pékin et qu'une date prochaine sera fixée à cet effet pour la première réception des ministres.

L'Impératrice rappelle le plaisir qui lui ont causé les deux visites des dames des ministres et elle annonce son intention de les recevoir de nouveau.

La réception des ministres par l'Empereur aura lieu dans la cité défendue, dans la salle où sont reçus les membres du conseil et les nobles.

On annonce, d'autre part, que l'Impératrice a donné l'ordre d'élever une construction destinée aux dames étrangères pour leur permettre d'assister à l'entrée de la cour à Pékin.

Un autre édit annonce la mort de deux missionnaires de Kan-Son et donne des ordres pour le châtiement des coupables.

Au Transvaal

Selon le rédacteur militaire d'un journal allemand le système des blockhaus prouve que l'armée anglaise est forcée d'adopter dans l'Afrique du Sud une tactique défensive et qu'on peut en conclure à son insuccès final.

Que les deux Républiques, en effet, puissent être domptées par ce procédé, dit l'écrivain peut être considéré comme impossible. La guerre durera des années, et même, si l'on trouve de l'argent et des hommes pour continuer la campagne, celle-ci finira par l'échec complet de la Grande-Bretagne.

Le War office publie aujourd'hui la liste mensuelle des pertes anglaises dans l'Afrique du Sud. Elle indique un total de 96 officiers et 2,232 sous-officiers et soldats hors de combat.

Le chiffre total des pertes anglaises pendant la campagne s'élève à 83,736, mais si l'on retranche de ce chiffre celui des hommes qui ont rejoint depuis, on obtient un chiffre net de 24,299 tués, hors de combat ou réformés.

INFORMATIONS

Les congrégations

M. Ranc donne, dans le Radical, les intéressants résultats d'une statistique soigneusement relevée des votes émis jusqu'à présent par les conseils municipaux de France sur les demandes en autorisation formulées par les ordres religieux d'hommes et de femmes.

Il résulte de cette statistique qu'à l'heure actuelle 144 communes ont émis un avis favorable, 170 communes ont émis un avis défavorable, 14 ont déclaré s'en remettre au Parlement, 13 ont fait un choix, c'est-à-dire qu'elles ont condamné les ordres militaires et donné un avis favorable à des congrégations dites charitables, le plus souvent des congrégations de femmes de peu d'importance. Si on ajoute aux 170 avis défavorables les votes des communes qui s'en sont remises au Parlement et celles qui en faisant un choix ont par là accepté le principe de la loi, on arrive au chiffre de 197 contre 144, soit une majorité de 53 votes hostiles.

Le jargon judiciaire

La question de la réforme des droits perçus par les avoués et les huissiers est, semble-t-il, près d'être résolue. La commission du ministère de la justice a adopté un projet qui remplace les droits d'acte par un tant pour cent sur les sommes en litige, et qui alloue en outre aux avoués un honoraire pour « droits de conseils ».

Ce projet va bientôt, paraît-il, être soumis au Conseil d'Etat ; s'il est adopté, il sera accompagné d'une autre réforme également souhaitée du public : le rajeunissement des formules juridiques.

On se souvient de la campagne menée contre le « jargon judiciaire » par un avocat à la Cour de Paris, M^e Henri Bréal. Au ministère de la justice, on reconnaît le bien fondé de ces critiques, et lorsque la nouvelle réforme fera désirer des avoués eux-mêmes le moins d'écritures possible, un simple décret imposera de nouvelles formules, concises et claires, dont les modèles seront rédigés par une commission de praticiens.

Gambetta au Panthéon

La famille Gambetta ayant, paraît-il, fait bon accueil au vœu qui lui a été exprimé concernant le transfert des cendres

de Gambetta au Panthéon, ce transfert aurait lieu solennellement au printemps prochain.

Le Recensement

Le Journal Officiel publiera incessamment les résultats généraux du recensement de la population en France effectué le 24 mars 1901. Ces résultats sont accompagnés d'un rapport dont nous extrayons les renseignements suivants :

Au 23 mars 1901, le chiffre total de la population dans le département métropolitain Corse comprise, s'élevait à 38.961.945 habitants. Si l'on y ajoute le 69.168 homme composant le corps expéditionnaire de Chine et les troupes qui au 24 mars dernier se trouvaient dans les colonies, on obtient un total de 39.031.113 habitants. Il convient de faire remarquer que ce chiffre ne comprend pas la population française fixée en Algérie aux colonies, dans les pays de protectorat et à l'étranger.

De 1896 à 1901, la population française s'est accrue de 444.613 âmes, alors que de 1891 à 1896, l'augmentation n'avait été que de 175.070. L'augmentation ne se fait sentir que dans vingt-cinq départements. Tous les autres voient leur population décroître. En 1901, quinze villes se trouvent dans cette catégorie. Ce sont : Paris, Marseille, Lyon, Bordeaux, Lille, Toulouse, St-Etienne, Roubaix, Nantes, le Havre, Rouen, Reims, Nice, Nancy et Toulon.

Le canal des Deux-Mers

On peut enfin espérer que cette question, si importante au point de vue économique et à celui de la défense nationale, recevra une solution favorable. En effet, le rapport de M. Honoré Leygue, député de la Haute-Garonne, qui, probablement, sera déposé dès la rentrée du Parlement, exposera que la commission extra-parlementaire de 1896 avait commis une erreur en concluant à l'impossibilité de construction, ainsi qu'à un rendement insuffisant.

Le rapport de M. Leygue conclut à l'ouverture des enquêtes régionales, prescrites par la loi du 3 mai 1841, dans le but de consulter les populations des régions que doit traverser le canal.

Un gros Procès

La famille du comte d'Arenberg vient de gagner, en Allemagne, un procès en cours depuis 1871. Elle avait eu de grands intérêts dans une affaire de mines de charbons et hauts fourneaux de Westphalie. Lors de la constitution de l'empire allemand, la Compagnie des mines de Westphalie avait retiré à la famille d'Arenberg la concession minière dont elle jouissait. Les tribunaux viennent de déclarer illégal le retrait de cette concession, et ont condamné la Compagnie à rembourser 120 millions de francs et à payer une annuité de 6 millions de francs.

La Traversée de la Méditerranée en Ballon

M. Santos-Dumont vient d'arriver à Monte-Carlo, où le ballon avec lequel il va tenter la traversée de la Méditerranée était arrivé depuis Noël, transporté par chemin de fer. Deux mécaniciens sont occupés à le monter et vont travailler sous la direction de M. Santos-Dumont. On achève la construction de l'aérodrome, vaste hangar en fer et en bois de 55 mètres de long, 10 de large et 15 de haut, ouvert par devant, sur la mer.

Vers le milieu de janvier, on commencera le gonflement du ballon. M. Santos-Dumont se propose de faire d'abord de brèves sorties

devant Monaco, vers le cap Martin et Menton ensuite, en février, il espère pouvoir effectuer une grande traversée, soit jusqu'en Corse, soit jusqu'en Algérie.

Tous gelés

Un savant américain, images frissonnantes à l'appui, démontre que l'horrible congélation nous guette.

Ce n'est plus la comète qui se heurte contre la Terre, ce n'est plus le marasme du Soleil qui s'éteint faute de combustible : c'est la masse glaciale du pôle Sud qui se déplace vers le Nord, qui déplace ainsi le centre de gravité de la Terre et fait perdre l'équilibre aux océans, lesquels, à leur tour, noieront les continents et les couvriront d'une épaisse cuirasse glaciale.

L'astronome-géologue assure que sa prévision est basée sur des dates positives et scientifiques, et que le danger est imminent.

Tirage d'Obligation

Ville de Paris 1894-95

Le numéro 299.999 gagne 100.000 fr.
Le numéro 52.281 gagne 20.000 fr.
Les deux numéros suivants 166.503 249.851 gagnent 10.000 fr.
Les trois numéros suivants : 397.166 23.851 155.008 gagnent 2.500 fr.
Quatorze numéros gagnent chacun 1.000 fr.

Foncières 1885

Le numéro 842.553 gagne 100.000 fr.
Le numéro 730, gagne 25.000 fr.
Les six numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr.
190.621 838.422 140.661 358.245 439.763 218.297.
45 numéros gagnent chacun 1.000 fr.

Foncières 1879

Le numéro 1.154.445 gagne 100.000 f.
Le numéro 1.301.843 gagne 100.000 f.
Le numéro 189 165 gagne 25.000 fr.
Les deux numéros suivants gagnent chacun 10.000 fr. : 184.423 1.067.086.
90 numéros gagnent chacun 1.000 fr.

CHRONIQUE LOCALE

Brevets de capacité

Sont fixées comme suit les dates d'ouverture en 1902 des sessions annuelles d'examen pour l'obtention des deux brevets de capacité : élémentaire et supérieur.

Première session : Aspirantes au brevet élémentaire, 23 juin ; brevet supérieur, 7 juillet ; aspirants, 30 juin et 16 juillet.

Deuxième session : Aspirantes au brevet élémentaire, 6 octobre ; brevet supérieur, 13 octobre ; aspirants 1^{er} et 16 octobre.

CAHORS

Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni samedi 4 janvier, à huit heures et demie du soir, en

séance extraordinaire et d'urgence, sous la présidence de M. Costes, sénateur, maire.

Etaient présents : MM. Costes, Mazières, Combarieu, Rous, Fournié, Brunies, Tassart, Cloup, Périé, Cagnac, Rouffl, Vincens, Besse, d'Armagnac, Cayla et Ausset.

M. Fournié, rapporteur de la commission des finances, présente les rapports suivants :
1. Budget de l'hôpital-hospice de Cahors pour l'année 1902 :

Les recettes ordinaires s'élèvent à la somme de 103.530 fr. 51. Les dépenses ordinaires s'élèvent à la somme de 103.530 fr. 29. D'où un excédent de recettes de 0 fr. 22. — Avis favorable est donné.

2. Budget primitif de 1902 du bureau de bienfaisance de la ville de Cahors :

Les recettes et les dépenses se balancent à la somme de 7.810 fr. — Avis favorable.

M. Mazières soumet au conseil le projet de budget municipal pour l'année 1902 :

Recettes ordinaires, 1.726.422 fr. 50 ; recettes extraordinaires, 69.493 fr. 25 ; ensemble, 1.715.759 fr. 30.

Excédent de recettes, 156 fr. 45, auquel il faut ajouter une somme de 972 fr. montant d'un reliquat perçu en vertu d'une délibération du conseil en date du 28 mai 1899. L'excédent de recettes s'élève ainsi à la somme de 1.128 fr. 45.

Le conseil adopte les conclusions du rapporteur.

Il convient de mentionner que dans ce budget figure en recettes et en dépenses la somme de 1.389.000 fr. représentant l'emprunt d'unification.

M. le Maire propose au conseil de nommer une commission composée de trois membres chargée de la surveillance de l'école de dessin.

MM. Combarieu, Cloup et Cagnac sont désignés.

M. le maire demande au conseil de vouloir fixer le jour où en séance publique sera appelée la délibération à prendre au sujet des demandes en autorisation formées par diverses congrégations.

Cette séance est fixée au jeudi 9 janvier à huit heures du soir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à neuf heures.

Le Conseil municipal se réunira extraordinairement et d'urgence, le jeudi 9 janvier courant, à 8 heures précises du soir.

Ordre du jour :

Demandes diverses en restitution de frais d'études au Collège de filles.

Demande d'augmentation de traitement par M. Rollés.

Demande de remboursement des droits d'octroi pour le ciment fourni pour réparation du pont Valentré.

Notes des élèves boursiers. — Communication.

Réclamation Lestrade, charcutier.

Communication concernant l'aliéné Félix Souillac.

Octroi. — Communication sur les droits d'alcool.

Chemin de fer d'Orléans. — Vœu.

Communication au sujet de l'emprunt.

Avis sur les demandes d'autorisation des congrégations.

Lycée Gambetta

Ont été promus :
M. Vergeot, chargé des fonctions de censeur des études, à la 3^e classe de son grade.

M. Gauthier, professeur, à la 3^e classe.
M. Gleye, — 2^e —
M. Piot, — 3^e —
M. Sauzel, — 3^e —
M. Baurès, répétiteur, 4^e —
Toutes nos félicitations aux nouveaux promus.

Conférence

Hier soir a eu lieu, à la mairie, la deuxième conférence de M. Roustan. Le distingué professeur de philosophie du lycée Gambetta a parlé du luxe au point de vue économique et au point de vue moral.

Cette conférence excessivement intéressante a été vivement applaudie par le nombreux public qui se pressait dans la salle.

Nous donnerons prochainement le résumé de cette conférence.

Correspondance

Nous n'avons pas voulu parler d'un incident qui s'est passé le 1^{er} janvier à la représentation du cirque, actuellement installé sur les Allées Fénélon.

Nous recevons aujourd'hui, avec prière d'insérer, la lettre suivante adressée par M. Mauche à M. Séguv, qui clot cet incident regrettable.

Cahors le 2 janvier 1902

Monsieur,

Je ne veux pas que cette journée se termine, sans qu'elle vous apporte le témoignage bien sincère des regrets que j'éprouve, de la scène qui s'est passée hier au soir, au cirque.

Rien de votre part, ne l'a motivée, je n'avais pas l'honneur de vous connaître et je suis à me demander, comment j'ai pu accomplir l'acte qui si justement a dû vous blesser.

Je veux, monsieur, non seulement, vous offrir mes regrets, mais y joindre, parce que je le dois, toutes mes excuses, et espérant monsieur, que de votre côté, vous voudrez bien les agréer dans des sentiments généreux. Et j'ajoute, que comme ce regrettable incident a été public et qu'il peut avoir été commenté je vous donne toute latitude, au cas où vous le jugeriez opportun, de donner à cette lettre, la publicité qui vous conviendra.

Veillez agréer, monsieur, avec l'expression de ma profonde estime, celle de mes sentiments distingués.

Mauche.

Adjudication d'imprimés

Cette après-midi, à 2 heures, il a été procédé, dans une des salles de la Mairie, à l'adjudication des travaux d'impression à exécuter aux frais de la Mairie pendant les années 1902, 1903, 1904, 1905 et 1906.

Voici le résultat de l'adjudication :

M. Brassac 50,25 0/0 de rabais, adjudicataire.

M. Pignères 25 0/0.

Les autres imprimeurs de la ville n'avaient déposé aucune soumission.

Mouvement de la population

Voici le mouvement de la population qui s'est effectuée dans notre ville pendant le mois de décembre dernier :

Naissances légitimes, 22 ; illégitimes, 4 ; garçons, 7, filles 19.

Décès, 25 ; morts-nés, 2 ; mariages 4 ; divorces, néant.

Les décès se répartissent de la manière suivante : 3 de moins d'un an, 4 de 1 à 19 ans, 1 de 20 à 39 ans, 5 de 40 à 59 ans, 12 de 60 ans et au-dessus.

Les causes de ces décès sont : rougeole, 5 ; tuberculose des poumons, 1 ; cancer, 1 ; congestion, 1 ; maladies organiques du cœur, 3 ; bronchite chronique, 3 ; néphrite, 3 ; débilité congénitale, 1 ; débilité sénile, 4 ; mort violente, 1 ; autres maladies 2.

Dans ce nombre se trouvent quatre décès à l'hospice, dont deux domiciliés dans la commune et deux domiciliés hors de la commune.

Les victimes du feu

Samedi soir, vers 4 heures, Marguerite Aussel, âgée de 68 ans, célibataire, infirme depuis quelques années, demeurant chez son neveu, rue Nationale, ayant été laissée un instant seule, est tombée dans le feu de la cheminée et s'est fait de graves blessures à la tête.

Malgré les soins qu'il lui ont été prodigués par M. le docteur Clary, cette malheureuse femme est morte dans la journée de dimanche après d'horribles souffrances.

Accident

Un jeune commis de l'épicerie Michaud-Larivière, était occupé hier soir à cacheter à la cire quelques bouteilles, lorsque par suite d'un mouvement brusque, en voulant prendre le récipient où se trouvait la cire en fusion, celle-ci se renversa et tomba sur la main gauche du malheureux jeune homme qui fut horriblement brûlé.

Cet accident faillit en outre avoir d'autres conséquences : la cire en fusion se communiqua à d'autres matières qui s'enflammèrent, mais ce commencement d'incendie fut rapidement éteint par tout le personnel de la maison.

Théâtre des Variétés

DIRECTION DONVILLE. — ALLÉES FÉNELON

Mardi 7 janvier 1902

La grande clairière, drame en 3 actes.

GRAND SUCCÈS

M^{me} Bistroutille à la foire de Cahors,

buffonnerie en 3 actes de M. Donville.

Prix et heure ordinaires, la salle est chauffée

Musique du 2^{me} de ligne

PROGRAMME DES 9 ET 12 JANVIER

De 3 à 4 heures. Allées Fénélon

Allegro militaire,	Schubert.
La Sirène (ouverture),	Auber.
L'Estudiantina (valse),	Lacôme.
L'Eclair (fantaisie),	Halévy.
Marche Russe,	Ganne.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 4 au 7 janvier 1902

Publications de mariages

André Lazza, dit Lutzy, directeur de l'usine à gaz liquéfié et Mezon Marie-Louise, sans profession.

LE

PUITS QUI PARLE

Par JEANNE SANDOL

XXVIII

— Pendant les quelques jours que je dois encore rester à Paris, mes visites se bornent aux plus strictes convenances. Je t'engage donc à suivre ton idée, à demander simplement à M. Davillier la main de sa fille. Je ne doute pas que tu sois parfaitement accueilli. Cette demande ne peut qu'honorer celle qui en est l'objet ; de plus, Mlle Geneviève a trop d'esprit pour ne pas apercevoir les avantages d'une union aussi parfaite à tous les points de vue.

— Eh ! mon cher, tu parles d'or, mais un peu moins d'esprit en cette circonstance et un peu plus de cœur feraient bien mieux mon affaire.

Plus que jamais à présent, Pierre devait partir, il était libre, rien ne le retenait à Paris ; à quoi bon prolonger une situation aussi pénible pour Geneviève que douloureuse pour lui ?... Devant les maux sans remèdes il n'y a qu'à s'incliner, la lutte est inutile et souvent mauvaise, car elle porte à la révolte et vous prive d'un bien précieux, la résignation.

Au point de vue de la vie du cœur, le bonheur de Pierre est détruit, mais il lui reste le remède suprême qui vient toujours en aide aux vaillants et aux sages, l'oubli de soi ! l'accomplissement des grands devoirs, le dévouement à une noble idée. Telles étaient les consolations que lui réservait l'existence.

Une fois toute espérance perdue, son parti définitivement pris, Pierre recommença avec ardeur ses démarches interrompues. L'accueil fait au ministère à la demande du jeune marin ne laissait aucun doute sur un heureux succès...

Et puis une pensée consolante lui viendrait en aide en lui enlevant le seul remords qu'il eût jamais connu : Jacques, cet excellent cœur, vengerait Geneviève de l'injustice de sa destinée ; avec lui enfin elle connaîtrait enfin les joies permises que donne la fortune, elle pourrait réaliser son rêve filial, aplanir à son père les difficultés que suscitaient à ses travaux leurs modiques ressources d'argent. Elle oublierait peut-être enfin son impuissance cruelle à venir en aide à la noble ambition de ce cher savant. Peut-être alors, dans son bonheur, pardonnerait-elle à celui qui avait un moment brisé son avenir.

Cependant le calme apparent dans lequel Pierre s'enveloppait ne parvenait pas à faire illusion à tous les yeux. Chez certaines natures, le bonheur développe les facultés effectives et change souvent la perception du cœur en un don de seconde vue. Yvonne avait toujours eu pour le compagnon de son enfance la plus vive tendresse ; il était pour

elle un frère bien-aimé.

A l'époque de son retour des eaux des Pyrénées, elle avait été frappée de l'état moral de Pierre. Sa santé raffermie n'expliquait pas l'abattement, la mélancolie auxquels était souvent en proie ce cher garçon d'un caractère si vif et si énergique.

On attribua d'abord cet état à un reste de convalescence. Mais après que la guérison parfaite eut remplacé les dernières langueurs, quand, avec les forces physiques, l'âme ne se releva pas : — « Il a la nostalgie de la mer, disaient le père et la mère. — « L'inactivité le dévore, affirmaient ses amis. » Yvonne seule, en secouant la tête, disait tout bas : — « Il a autre chose, mon pauvre Pierre a une grosse peine !... Mais quelle est cette peine ?... »

Les dernières émotions violentes par lesquelles Pierre venait de passer avaient laissé une empreinte trop vive pour qu'Yvonne, cette fois, ne fût pas tristement convaincue.

— « Son mal est plus grave que jamais, se disait-elle. N'y aurait-il donc aucun remède à sa souffrance ?... Il n'a plus qu'un cri, qu'un désir, partir, partir !... On dirait qu'il appelle l'absence à son aide. Non, ce n'est pas l'absence qu'il implore, ce cher courageux, il veut agir !... Voilà le seul remède à la portée des malheureux ! Pierre, malheureux ! mais pourquoi ?... » Et la chère fille passait en revue toutes les causes de bonheur dont la vie de Pierre était pleine ; elle les trouvait si complètes que son esprit s'y perdait. Mais aujourd'hui qu'Yvonne est devenue si clairvoyante ;

aujourd'hui que l'amour éclaire radieusement son cœur, elle comprend enfin que l'amour, un amour malheureux est la cause unique de tout le mal.

Pauvre Pierre ! et il souffrait seul, sans un ami qui lui aidât à porter sa peine, sans confident sûr et discret auprès duquel on s'épanche en allégeant une charge trop lourde. « Et puis, qui sait, se disait Yvonne, ce que l'on n'a pas su voir, l'autre peut le découvrir... »

Ah ! cet ami discret, ce confident, cet aide moral, ce sera elle, sa sœur dévouée. S'il savait jusqu'où irait son dévouement... Mais il faut qu'il parle, qu'il ouvre son âme toute grande ; il faut qu'il lui dise tout, oui, tout, afin quelle puisse panser et peut-être guérir cette plaie qui saigne au dedans de lui.

Enfin Pierre a parlé ; il n'a pu résister à cette tendresse charmante, à l'appel de ce cœur dévoué et intelligent. Il n'avait presque rien eu à dire, dès les premiers mots Yvonne avait tout compris, tout deviné. Aussitôt la lumière s'était faite. Ah ! mon Dieu ! Comment n'avait-elle pas été plus perspicace ? Mais sa perspicacité avait été mise en défaut par l'ignorance du triste passé dont elle apprenait seulement aujourd'hui l'existence. Charles lui-même, qui aurait pu l'en instruire, était resté muet. Un jour, en quelques mots très brefs, Geneviève lui avait dit qu'un accident sans en désigner la nature, l'avait privée de l'usage de ses deux doigts lui interdisant ainsi l'exercice du piano... et ce fut tout.

(A suivre.)

Mariage

Delon François-Etienne, cultivateur et Baudet Euphrasie, sans profession.
Cleye Jean-Louis, professeur de gymnastique et Carrère Antoinette-Bernarde, sans profession.

Décès

Aussel Marguerite, sans profession, 68 ans, célibataire, rue Nationale, 19

Arrondissement de Cahors

LUZÉCH. — *Suppléant de juge de paix!* — Ce que cette suppléance de la justice de paix de Luzéché fait dire de paroles inutiles et fait faire des démarches encore plus inutiles, est inouï!

La réaction est sur les dents; ses protégés sont, jusqu'à cette heure, écartés, un à un.

Elle insiste, cependant; elle présente toujours un candidat.

Elle ne réussira pas.

Mais faut-il donc que ce poste de suppléant du juge de paix de Luzéché tienne à cœur aux réactionnaires pour qu'ils le sollicitent avec tant d'insistance!

Partout, dans les couloirs du palais, dans les corridors de préfecture, dans les salles du conseil général, on les rencontre!

De partout on les écoute.

Et ce n'est pas fini.

Il y a longtemps que l'on nous prie de parler un peu de ce canton de Luzéché où tout se fait selon la volonté de quelques hobereaux bien pensants, de quelques influences mystérieuses dont nous avons jadis entretenu nos lecteurs.

Nous parlerons donc, s'il le faut, car il serait temps que ces « influences mystérieuses » et réactionnaires prissent fin.

LA RÉD.

PUY-L'ÉVÈQUE. — *Etat civil de 1901.*

— Naissances, 27; décès, 53; mariages, 17; divorces, néant.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Tribunal Correctionnel.* — Audience du 4 janvier: Le nommé Justin Martignac, cultivateur à Saint-Céré, condamné dernièrement par défaut à quatre mois de prison pour vol simple, fait appel de cette condamnation. Le tribunal maintient son premier jugement.

— Une condamnation à 16 fr. d'amende pour délit de chasse sans permis est ensuite prononcée.

Acte de courage. — Vendredi, vers quatre heures du soir, le jeune Honoré Lacaze âgé de dix-sept ans, ouvrier sabotier, est parvenu à maîtriser après de grands efforts place de la Miséricorde, un cheval attelé à une voiture, qui s'était emballé dans la rue Clermont, et qui aurait causé de graves accidents sans son intervention.

Nos félicitations à ce courageux jeune homme.

Marché du 4 janvier. — Blé, 16 fr. 50 à 17 fr. l'hect. avoine, 9 fr. à 9 fr. 50; maïs, 13 fr. 50 à 13 fr. 75; noix, 7 fr. à 7 fr. 50. Mêmes cours sur les prunes. Cochons gras, de 42 à 44 fr. le quintal.

Volaille, 60 c. le demi-kilo; oies mortes 75 c. lièvres, 5 à 6 fr. perdreaux, 2 fr. à 2 fr. 25; œufs, 1 fr. 5 la douzaine; truffes, de 8 à 10 fr. le kilo.

— *La culture du tabac.* — La commission des permis de culture, qui s'est réunie vendredi 3 janvier à la sous-préfecture à l'effet de procéder à cette distribution, a pu donner satisfaction à un grand nombre d'intéressés.

En effet, en sus du contingent annuel, il a été distribué un disponible de neuf hectares supplémentaires.

— *Vandalisme.* — Dans la nuit de dimanche à lundi, des rôdeurs de nuit, qui avaient dû fêter un peu trop copieusement la dive bouteille, ont coupé presque à pied deux jeunes acacias plantés le long du trottoir du café Soulage, maison Faret, au Montvignier.

Cet acte de vandalisme mériterait une répression.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — *Cercle Républicain Démocratique.* — Les membres du Cercle républicain sont convoqués en assemblée générale pour aujourd'hui mardi à 8 h. 1/2 du soir.

M. Cocula, sénateur, présidera la réunion.

Objet: 1° Reddition des comptes; 2° Renouvellement du bureau; 3° Abonnement et sous-abonnement aux journaux; 4° Nomination d'une commission de commissaires forains; 5° Affaires diverses.

— *Bal de charité.* — La date du bal de charité qui doit avoir lieu à la mairie est définitivement fixée au 12 janvier prochain. L'orchestre sera composé de huit musiciens-artistes de Cahors.

Toutes les dispositions d'ordre intérieur sont prises pour assurer le plus grand confortable.

— *Etreintes aux pauvres.* — Selon son excellente habitude la Compagnie d'Orléans a fait parvenir à M. le maire de Gourdon la somme de 125 francs, pour être versée au bureau de bienfaisance, à l'occasion du premier de l'an.

— *Arrestations.* — Ces jours-ci, la gendarmerie de Martel a arrêté les nommés Pierre Royet, âgé de 34 ans, menuisier, né à Moulins (Allier), et Pierre Robillot, âgé de 23 ans, originaire de Guerche (Cher), sans domicile fixe, sous l'inculpation de mendicité et vagabondage.

Conduits sous escorte à Gourdon, ces deux vagabonds ont été écroués à la prison de notre ville.

GOURDON. — *Découverte d'un cadavre.* — Ces jours derniers, le cadavre d'un indi-

vidu a été trouvé dans le fossé de la route de Peyrilles à Cahors. D'après une enquête sommaire, ouverte par la gendarmerie de Frayssinet-le-Gourdonnais, il résulte que le mort était un nommé Louis Vézinet, âgé de 35 ans, cultivateur, originaire de Grammat.

Toute idée de crime doit être écartée, car Vézinet a succombé à la suite d'une congestion occasionnée par le froid.

Les constatations légales ont été faites par la gendarmerie de Frayssinet.

BULLETIN FINANCIER

Les quelques réalisations qui se sont produites dans la dernière séance ont continué, mais sur les fonds étrangers seulement et cela malgré le détachement des nombreux coupons.

Nos rentes ont repris: le 3 0/0 à 100.42, le 3 1/2 0/0 à 101.85, l'amortissable cote 99.65.

Le Crédit Foncier ex-coupon est ferme à 713, le Comptoir National d'Escompte cote 575, le Crédit Lyonnais, 1.018 et la Société Générale 606.

Peu de changement dans les allures de nos chemins, le Lyon à 1.560, le Nord à 1.938 coupon détaché, l'Orléans à 1.610.

Le Suez clôture à 3.737 ex-coupon.

L'Extérieure recule à 77.20 coupon détaché au lieu de 78.82. L'Italien reste à 100.10 ex-coupon le Portugais à 26.75 coupon détaché.

Le Turc D est à 25.60 et la Banque Ottomane 545 fr.

En conséquence du vote émis, le conseil d'administration de la Cie Internationale des Wagons-Lits a décidé d'émettre du 10 au 20 janvier les 6.000 actions privilégiées, offertes aux actionnaires actuels au pair de 250 fr.

Nous reviendrons sur cette affaire.

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temp
	maxima	minima		
3 Vend.	+ 12	+ 9	770	Pluie
4 Sam.	+ 12	+ 10	771.5	Pluie
5 Dim.	+ 10	+ 6	775	Pluie
6 Lundi	+ 8	+ 5	775.5	Beau
7 Mardi	+ 7	+ 3	777.5	Beau

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable: Beau

D^r HERBEAU.

Lectures pour Tous

Les *Lectures pour Tous* sont aujourd'hui la revue populaire par excellence. Trois cent cinquante mille lecteurs — c'est-à-dire près de quatre millions au bout de l'année — attendent le 1^{er} de chaque mois, l'apparition du n^o qui, pendant bien des soirées, les reposera des travaux de la journée.

Quelques heures d'attachantes lectures! Est-il un délassement plus agréable? Et l'intérêt qu'offre l'attrayante revue publiée par la Librairie Hachette et Cie, n'est pas tout entier dans son texte, toujours si varié et si captivant. Il provient aussi de son illustration qui fait passer sous les yeux du lecteur les scènes les plus saisissantes de la vie moderne à travers le monde entier.

Voici le sommaire du n^o de *Janvier des Lectures pour Tous*:

A la conquête du Tchad. — Des Roseaux de la Flûte aux Cuivres de l'Orchestre. — Les étapes du criminel vers le Bien. — Comment on travaille au relèvement du coupable. — Peut-on guérir de la vieillesse. — Idylle d'automne, nouvelle. — Plus pur que l'air; plus dur que l'acier merveilles réalisées dans la fabrication du

verre. — Une école enfantine des vortus militaires: le moyen de rendre utile le jeu des soldats de plomb. — La gaieté à l'Ecole Polytechnique: cérémonies traditionnelles et divertissements d'usage. — Une peur, nouvelle par Hector Malot. — Le dernier Mammoth, roman.

Abonnements. Un an: Paris, 6 fr.; Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.

Le numéro, 50 centimes

BRONCHITE.

Un rhume continu avait affaibli l'organisme.

Beaucoup de gens sont sujets aux rhumes et aux bronchites. Voici justement une lettre se rapportant à ce sujet:

Montargis, 25 janvier 1901.

Messieurs. Il y a quatre mois, ma fillette fut prise d'une bronchite aiguë. Elle toussait sans répit et dépérissait d'inquiétante façon. Je crai-



Irma LATOUR

gnais pour elle la tuberculose: je la voyais frappée de ce terrible mal, ravie pour toujours à mon affection. Comprenez-vous mon désespoir.

Jugez maintenant de ma joie, ma petite Irma est sauvée, l'Emulsion Scott me l'a conservée, ce dont je ne saurais vous être trop reconnaissant. Rhume et bronchite ont disparu; ma fillette qui ne mangeait plus, qui se plaignait constamment de maux de tête et faisait peine à voir tellement elle était faible, pâle, est aujourd'hui, après avoir pendant un certain temps continué l'emploi de l'Emulsion Scott, belle, forte, en parfaite santé. Latour, faub. de Lyon.

Comme spécifique pour toutes les affections de la gorge et des poumons, l'Emulsion Scott est sans égale. Elle soulage instantanément les muqueuses enflammées de la gorge et des poumons et accomplit ce travail plus important encore: reconstituer l'organisme, celui-ci acquérant ainsi la force de vaincre ses prédispositions à la maladie.

Assurez-vous toujours bien que vous achetez la véritable Emulsion Scott reconnaissable à notre marque de fabrique de l'homme tenant un gros poisson sur son épaule. Ne vous laissez pas décevoir par des contrefaçons ou substitutions de l'Emulsion Scott; elles ne ressemblent en rien à la véritable préparation et ne vous donneraient pas les résultats désirés.

L'Emulsion Scott se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Un échantillon d'essai, fac-similé de nos flacons, sera envoyé franco contre 0 fr. 75 de timbres adressés à MM. Delouche et C^{ie}, 2, Place Vendôme, Paris.

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH. BERNARD DEROSNE)

PREMIÈRE PARTIE
UN JOLI TÉNOR

IV

Avant déjeuner

— Excusez-moi... Catherine pourrait juger étrange que je me mêlasse de ses affaires de cœur, et je désire rester en bons termes avec cette chère enfant!... Une fille aussi affectueuse ne doit pas avoir de secrets pour vous: elle vous dira tout elle-même, sans doute, aujourd'hui même. Et je puis vous promettre ceci, c'est que je quitterai Scarswood avant le mariage de votre fille, et pour n'y plus revenir.

Il la regarda sans dire un mot.

— Avant le jour de son mariage!... Mais elle n'a que dix-sept ans et ne se mariera probablement pas avant quatre ou cinq ans. Je ne comprends pas ce que vous voulez dire, Henriette. Par pitié, parlez clairement et entendez-vous.

— Et je vous dis, moi, qu'elle veut se marier, et le plus tôt possible. Les jeunes filles de dix-sept ans sont très précoces, cette an-

dons-nous, si nous pouvons. Dieu sait que je n'ai nulle envie de me montrer dur avec vous; je donnerai tout l'argent que vous voudrez, s'il le faut, pour assurer le bonheur de mon enfant. N'êtes-vous pas vous-même la dernière à lui vouloir du mal? Ne me trahissez pas, ne la trahissez pas, ne brisez pas sa vie!... Je sais que je devrais tout dire... L'honneur, le respect de la vérité, tous mes instincts me poussent à parler... mais je sais si bien ce qui adviendrait que je n'ose pas.

Un sanglot étouffé coupa la parole au vieux soldat.

— Je l'aime plus qu'un père n'a jamais aimé son enfant... plus encore que jamais, si la chose est possible, depuis le nouveau danger dont elle est menacée. Si vous gardez le silence, il n'y a rien à craindre. Au nom du ciel, Henriette, dites la somme que vous voulez, quelle qu'elle soit, et quittez cette maison à l'instant et pour toujours.

Elle demeura assise, sans bouger, et dans son regard oblique, il y avait des éclairs d'une implacable dureté.

— J'accepterai dix mille livres et je quitterai Scarswood une semaine avant le mariage de Mlle Dangerfield. Plus tôt il sera fixé, et mieux cela vaudra. Voilà mon ultimatum.

— Une semaine avant le mariage!... Pourquoi?... Je vous dis qu'elle n'a nulle idée de se marier avant quelques années... Y pensez-vous?... Une enfant de dix-sept ans!...

— Et je vous dis, moi, qu'elle veut se marier, et le plus tôt possible. Les jeunes filles de dix-sept ans sont très précoces, cette an-

née. Mlle Dangerfield a reçu deux demandes dans la soirée d'hier. Elle a repoussé l'une, mais elle a accepté l'autre. Si vous avez de la patience, votre futur gendre sera ici avant dîner, pour savoir votre réponse. Comme Catherine sera avec lui votre réponse sera affirmative, naturellement, fût-il le plus triste drôle de l'Angleterre. Si elle vous disait de jurer que ce qui est noir est blanc, vous le jureriez sans hésiter. Je vous connais et je la connais. Vous êtes trop vieux, maintenant, pour apprendre la sagesse, mon pauvre ami, mais si vous étiez plus jeune j'essayerais de vous convaincre de la folie qu'il y a à aimer ainsi, avec le dévouement aveugle d'un chien, qui que ce soit au monde. Nul être vivant n'est digne d'un pareil amour, et surtout une femme. Vous seriez prêt à mourir sur l'heure pour la rendre heureuse. N'est-ce pas inepte? Mais il y a mieux, vous qui vous croyez et qui êtes ce que l'on appelle un homme d'honneur, vous vous déshonoreriez du jour au lendemain par affection pour elle. Quant à elle, comptez, si vous contrariez ses desseins amoureux qu'elle vous tiendra pour le plus affreux des tyrans et se fera enlever par celui qu'elle aime. Comptez-y, car c'est dans l'ordre. Les femmes, voyez-vous, c'est comme les chats; quand on les flatte, elles font ronron; quand on les taquine, elles griffent, et d'autant plus fort qu'elles tombent sur la main qui les a nourries. Catherine n'est pas pire ni meilleure que les autres. J'accepterai donc dix mille livres, ar-comptant, une semaine avant le jour fixé pour le mariage de Catherine, et je quitterai Scars-

wood, vous et elle pour toujours, sans avoir rien dit. Plus tôt le mariage aura lieu et plus tôt vous serez débarrassé de moi. D'ailleurs, soyez tranquille, je ne reviendrai plus, et je ne vous demanderai plus jamais rien. Nous nous entendons tout à fait, maintenant, je l'espère. Ne parlons plus de cela; et quant à vous, sir John, essayez de vous contenir un peu car vous faites une figure de l'autre monde. Vous connaissez la vieille histoire du petit Spartiate et du renard qui lui mangeait les entrailles? Et bien! voilà dix-neuf ans que j'ai, moi aussi, mon renard qui me déchire le cœur et l'âme à belle dents. Cela ne m'a pourtant pas empêché d'être aimable dans le monde. Eh bien, tâchez donc un peu comme moi! Que diable! ce n'est pourtant pas si difficile que cela. Alons, du courage, un vieux soldat ne peut cependant pas avoir des vapeurs comme une poule mouillée... Ah! enfin, voici notre chère Catherine! tant mieux car, je l'avoue, j'ai un appétit de chacal.

Et elle se mit à rire... assez bêtement d'ailleurs.

D'un bond, Catherine entra dans la salle à manger. Elle était vêtue d'une jupe de mousseline blanche et rayonnait de joie.

— Encore en retard, papa, dit-elle en lui jetant ses bras autour du cou et en l'embrassant bruyamment, j'ai une excuse. Oh! papa, ajouta-t-elle en poussant un petit soupir, quelle belle soirée!

— Ma chère, fit son père avec embarras, ne vois-tu pas Mme Vavator?

(A suivre.)

Cartes De Visite

Les Cartes Deuil, subissent, par cent, une augmentation de :
1/2 deuil 0,50. — Grand deuil 0,75

Enveloppes blanches 0,75 le cent ; Enveloppes 1/2 deuil 1 fr. ; Grand deuil 1,25 le cent.
Pour recevoir FRANCO un cent de Cartes, il suffit d'envoyer, avec le montant de la commande, le numéro correspondant au caractère choisi et d'ajouter, pour le port : 25 centimes pour 100 Cartes et 45 centimes pour 100 Cartes et 100 Enveloppes. — Adresser les commandes à

L'Imprimerie du JOURNAL DU LOT à CAHORS

Cartes à 1 fr. 50 le cent.

N° 1. M. & M ^{me} JEAN ESCABASSE	N° 9. R. BOUSCASSE
N° 2. HIPPOLYTE & PIERRE FAVERNIER	N° 10. Madame P. Sourdinain
N° 3. F.-H. ROUGEMONT MÉCANICIEN	N° 11. R. BONNEVILLE
N° 4. MAURICE FRESNIEUX MONTAUBAN.	N° 12. DANIEL MERCADIER
N° 5. M. BOULDOIRE 7, Rue des Platanes, BEAUVAIS.	N° 13. Eugène DELSAHOT Sergent-Major au 246 ^e de Ligne
N° 6. M. & M ^{me} GUSTAVE BRISSAC	N° 14. Alexandre Decourcelles
N° 7. R.-M. LANACASSAGNE BORDEAUX.	N° 15. Daniel & Charles Franqueville
N° 8. Madame R. BOUSSENARD	N° 16. M. & M ^{me} Julia Calvette

Cartes à 2 fr. le cent.

N° 17. Fernand Lemarquis Étudiant en Droit	N° 21. Mademoiselle L. Fourmi
N° 18. H. Bourdier	N° 22. Baptiste Rambrac
N° 19. Madame H. Suchet	N° 23. Louis Baumel
N° 20. M. & M ^{me} Paul Valet Rue de la Chapelle, Paris, 6 ^e .	N° 24. A. Coulon

Cartes à 2 fr. 50 le cent.

N° 25. M. & M ^{me} Esclavissat Rue de la Merce, Eculouse.	N° 27. Charles Brunet
N° 26. Madame Loustalot	N° 28. C. Besombes

Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie

MANDELLI, Cahors

Seul représentant de l'ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

Dépositaire du Chronomètre **OMÉGA**

En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr.
Or 125 fr.



FABRIQUE DE MONTRES GARANTIES
H. SARDA, 33, Quai Veil-Picard, BESANÇON (Doubs).
Envoi (gratuit et franco) des Catalogues illustrés de
MONTRES OR, ARGENT, NICKEL, ACIER
Régulateurs et Chronomètres — Chaînes et Sautoirs
Catalogues spéciaux : 1^o de Pendules, Révoils, Cartels, Garnitures de Cheminées, etc.
2^o de Bijouterie : Alliances, Bagues, Broches, Dormeuses, Bracelets, etc., or, argent, doublé or.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1^o à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert.
2^o en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand). — DE LA LOIRE AU PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE.

LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques)

1 ^o DE PARIS à TOURS.	Premières livraisons d'une collection qui sera continuée
2 ^o DE TOURS à NANTES.	
3 ^o DE NANTES à LANDERNAU, et embranchements.	
4 ^o D'ORLÉANS à LIMOGES.	
5 ^o DE LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.	
6 ^o DE ST-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal.	

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire : 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Voyage circulaire en Bretagne
A prix très réduits

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, en vue de faciliter les excursions en Bretagne, délivre toute l'année dans toutes les gares du réseau d'Orléans, aux prix très réduits de 65 francs en 1^{re} classe et de 50 francs en 2^e classe, des billets circulaires, valables 30 jours, comprenant le tour de la presqu'île :

Rennes, Saint-Malo-St-Servan, Dinard, St-Briac, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Savenay, le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Redon et Rennes.

Le voyageur partant d'un point quelconque pour aller rejoindre cet itinéraire, pourra obtenir dans ce but et sur demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, un billet de parcours complémentaire de la classe du billet circulaire, et comportant une réduction de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

La même réduction lui sera accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point qu'il aura choisi.

NOTA. — Le voyage circulaire peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (*viâ* Montauban-Cahors-Limoges ou *viâ* Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (*viâ* Montauban-Cahors-Limoges ou *viâ* Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

LA TOILETTE DES ENFANTS

Recueil de Modes enfantines 14, — rue Drouot, — 14, Paris.

Paris et départements, un an : 6 fr. — Union postale : 7 fr.

Paraissant le 1^{er} de chaque mois

Cette charmante publication, dédiée aux mères de famille qui s'occupent elles-mêmes de la toilette de leurs enfants, offre, chaque mois, à ses nombreuses lectrices :

Une causerie sur les modes enfantines, illustrée de croquis explicatifs. — De nombreux Modèles de Robes, Chapeaux. — Manteaux et Lingerie, pour petites filles et garçons de tous les âges. — Un et souvent deux patrons découpés. — Une gravure de Modes colorées. — Un courrier communiquant d'utiles renseignements. — Un conseil pratique. — Des devinettes et leurs solutions.

Enfin, une planche trimestrielle, contenant des patrons pour les tout petits, et des charmants modèles de travaux de fantaisie, des broderies et de chiffres divers, complète l'heureux ensemble de ce journal, indispensable conseiller de toutes les mamans économes et prévoyantes.

Envoyer un mandat poste à l'ordre du Directeur

Envoi Gratuit d'un numéro spécimen.

LE JOURNAL DU LOT

EST EN VENTE à Cahors

Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— M^{me} LAVAL, buraliste, boulevard Gambetta.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— Mlle MOLINIE, buraliste, rue de la Mairie.

— M^{me} Vve VALLIER de BY, buraliste, rue de la Liberté.

— M. FREICHE, buraliste, 55, boulevard Gambetta.

— M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.